
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 22 novembre 2017 à 18h30 heures,
À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 40 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
4	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Christiane MOLLAR
7	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	Départ après la 40 ^{ème} délibération
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
15	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir de Robert CLERC
26	MERY	T	Eudes BOUVIER	
27	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
28	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
29	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
30	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
31	MOUXY	T	Nicolas MARC	
32	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
33	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Colette GILLET
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 1 ^{ère} délibération Pouvoir de Renaud BERETTI Départ après la 40 ^{ème} délibération
39	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Martine BERNON	Pouvoir d'Yves MERCIER

26 communes présentes



Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du Pôle Eau
Françoise GRAVIER	Directrice du Pôle Ressources
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Habitat – Foncier
Catherine FABBRI	Responsable Politique de la Ville
Fabien DIDIER	Directeur des Ressources Humaines
Pascal RAMPNOUX	Trésorier
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 novembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 278 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 44 présents (42 titulaires et 2 suppléants), et 54 votants.

PROCES-VERBAL

CONSTATANT LE TRANSFERT DE RESULTATS ET LA MISE A DISPOSITION DE BIENS, DROITS ET OBLIGATION Y AFFERENTS ENTRE :

-LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE, représentée par Sylvie L'HEVEDER, Maire agissant au nom et pour le compte de ladite commune, en exécution de la délibération du conseil communal,

AU PROFIT DE :

- LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "GRAND LAC", (budget 80502 régie assainissement Grand Lac) représentée par Dominique DORD, Président, dûment autorisé à signer le procès-verbal en exécution de la délibération concordante du conseil communautaire.

Il a été convenu ce qui suit :

Objet :

Le présent procès-verbal définit les conditions par lesquelles la commune de **SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE** met à disposition de la Communauté d'agglomération Grand Lac les biens, droits et obligations pour l'exercice de la compétence Assainissement à compter du 01/01/2017:

1-Résultats :

NEANT

2-Emprunts ayant servi à l'acquisition des biens mis à disposition :

Imputation / Libellé du prêt	Date souscription	Montant	Capital restant dû
1641- SIFIL - MON261876EUR	2008	150 000 €	85 634,53 €
1641 - CE - AMC4000598867	01/12/2004	125 000 €	50 748.27 €

3-Subventions transférables ayant financé les biens mises à disposition :

Voir Annexe N°1

4-Biens :

Voir Annexe N°1

ÉTAT DE L'ACTIF 31/12/2016

COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUIS.	DURÉE AMORT	VALEUR BRUTE	AMORT. ANTÉR	AMORT. 2016	VALEUR NETTE	Compte Cible
21532	ASST BOISSIERES	ASSAINISSEMENT BOISSIERES	25/07/2012	50	252 255,74	0,00	0,00	252 255,74	217532
21532	ASST CURTILLE	RESEAU ASSAINISSEMENT CURTILLE		50	263 513,54	0,00	0,00	263 513,54	217532
21532	ASST PIOLLET MOLLARD	ASSAINISSEMENT SECTEUR PIOLLET MOLLARD		50	204 481,91	0,00	0,00	204 481,91	217532
21532	2013EAUX USEES	CANALISATION EAUX USEES	12/09/2013	30	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	217532
21532	2016102	ANTENNE RESEAU ASSAINISSEMENT - CHEMIN DES ECOLIERS QUINFIEU	12/09/2016	50	8 990,40	0,00	0,00	8 990,40	217532
21532	90000085491641	MIGRATION COMPTE 21532 ASSAINISSEMENT	13/05/2008	50	511 488,11	180 231,34	0,00	331 256,77	217532
21532	-	réseaux assainissement			1 243 229,70	180 231,34	0,00	1 062 998,36	

Fin Annexe N°1

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Transfert comptable de la compétence assainissement de la commune de Saint-Pierre-de-Curtille à la communauté d'agglomération Grand Lac à compter du 1er janvier 2017

Date de transmission de l'acte : 27/11/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 27/11/2017

Numéro de l'acte : d2094 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171122-d2094-DE

Date de décision : 22/11/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.3. Autres